



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 29/09/2023

ID : 069-200058493-20230927-C_20230927_08-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20230927_08

VENTE DES LOCAUX SITUÉS AU 28-30 RUE DE LA BAÏSSE À VILLEURBANNE

Rapporteur : Monsieur Philippe PERARDEL, Vice-Président (Gestion des locaux et Moyens généraux)

Le 27 septembre 2023 à 18 h 30, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 20 septembre 2023 s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Henri Saint Pierre, avenue Gabriel Péri à Albigny-sur-Saône sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, Président.

Quorum : 35
Nombre de délégués en exercice : 86

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Claude COHEN, Myriam FONTAINE, Véronique GIROMAGNY, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Corinne SUBAÏ. Communes : Brunon THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Patrick JOUBERT (Collonges-au-Mont-d'Or), Alain LEGRAS (Corbas), François PASTRÉ (Craponne), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Agnès GARDON-CHEMAIN (Ecully), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Marin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Julien GUIGUET (Mions), Gilbert SUCHET (Montanay), Arnold STRUB (La Mulatière), Nicolas PASTY (Neuville-sur-Saône), François JOLLY (Poleymieux), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Cyrille BOUVAT (St Cyr-au-Mont-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Michel PARENTY (Sathonay Village), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Daniel SEGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jérôme FAUCHET (Ternay) ; Karine LUCAS (Couzon-au-Mt-d'Or), Christophe CABROL (Grigny), Pierrick JANNIN (Tassin-la-Demi-Lune).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon), Jean-Claude RAY (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Corinne SUBAÏ (Métropole de Lyon), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire) donne pouvoir à Myriam FONTAINE (Métropole de Lyon),

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2023-05-02-00005 en date du 2 mai 2023 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu les délibérations n°C-20200316/13 en date du 16 mars 2020 et n°C_20221130_06 en date du 30 novembre 2022 relatives à la vente des locaux situés 28-30 rue de la Baisse à Villeurbanne soit les lots de copropriété numéros 6 et 7 réunis (bureaux), 13 (bureaux), 14 (bureaux) ainsi que les lots 121 à 130 et 132 à 139 (stationnements) ;

Vu l'avis de France Domaine en date du 25 octobre 2022 estimant lesdits biens à 1 800 000 euros, ci-annexé ;

Vu le compromis de vente avec faculté de substitution en date du 20 janvier 2023 fixant notamment le prix de vente à 1 800 000 euros;

Considérant que suite au compromis de vente signé le 20 janvier 2023, deux avenants ont été signés, prorogeant la date de réitération de l'acte authentique au 6 octobre 2023 au plus tard, afin de permettre au futur acquéreur d'obtenir le financement nécessaire ;

Considérant que suite à la mise en place d'un crédit-bail immobilier, l'acquéreur est désormais :

La Société dénommée **BPCE LEASE IMMO**, Société Anonyme au capital de 62 029 232,00 €, dont le siège est à PARIS (75013), 7 PROMENADE GERMAINE SABLON, identifiée au SIREN sous le numéro 333384311 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS ;

Avec intervention à l'acte du crédit-preneur, soit la Société dénommée **SVF**, société civile immobilière, au capital de 5 000,00 euros dont le siège est à VILLEURBANNE (69100), 30 rue de la Baisse, identifiée au SIREN sous le numéro 922468020 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Philippe PERARDEL, Vice-Président (Gestion des locaux et Moyens généraux)

Le Comité syndical :

APPROUVE la vente des locaux situés 28-30 rue de la Baisse à Villeurbanne à la Société anonyme BPCE LEASE IMMO, sise 7 promenade Germaine Sablon à Paris (75013) dans le cadre d'un crédit-bail immobilier ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte authentique de vente au profit de la Société BPCE LEASE IMMO et tout document relatif à cette cession, sous réserve de l'absence de modifications substantielles des conditions précisées à la présente ;

PRÉVOIT la recette budgétaire correspondante au budget primitif 2023, chapitre 024.

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 29/09/2023

ID : 069-200058493-20230927-C_20230927_08-DE



Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 44 (126 voix)

Contre : 1 (1 voix)

Abstention : 1 (1 voix)

À Villeurbanne télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SIGERLY
Signé électroniquement par : ~~Éric Pérez~~
Date de signature : 28/09/2023
Qualité : Président du SIGERLY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.